

Rapport d'activités de Territoires et forêts solidaires COFOR International 2009-2010

Octobre 2010

Territoires et forêts solidaires



Jacques PLAN
Directeur exécutif
Immeuble «Le Tertiel»
113. quai Jean Périquier
34070 Montpellier
+33 (0)4 67 85 51 43
+33 (0)6 71 40 12 95
j.plan@fncofor.fr
skype : plan.jacques

Yves LESSARD
Directeur général
13, rue du Général Bertrand
75007 Paris
Tél : + 33 (0)1 45 67 47 97
Tél : + 33 (0)6 24 49 15 11
y.lessard@fncofor.fr
www.fncofor.fr

Notre engagement international

Territoires et forêts solidaires - Cofor International a été créé en novembre 2009 pour structurer et développer les actions extérieures que la Fédération des communes forestières de France mène depuis 2006.

A ce jour, Territoires et forêts solidaires - Cofor International regroupe les associations de communes forestières de France (Fédération, Union Régionale de Franche-Comté, Association départementale de l'Hérault), d'Europe (Fédération des communes forestières d'Europe), du Cameroun (Association des communes forestières du Cameroun) et du Bénin (Communauté forestière du Moyen-Ouémé).

A l'occasion de son Assemblée Générale 2010, elle accueille les associations de communes forestières de Côte d'Ivoire et du Burkina-Faso. Une délégation d'élus du Québec de la Région du Bas Saint Laurent se joint à nous.

Territoires et forêts solidaires - Cofor-International est une association à but non lucratif et humanitaire, dédiée à la promotion de la gouvernance des ressources naturelles par les collectivités territoriales, en appui à la décentralisation des Etats, dans une perspective de développement local, de lutte contre la pauvreté en milieu rural et d'atténuation des changements climatiques.

A ce titre, Territoires et forêts solidaires - Cofor-International invite à adhérer les collectivités locales françaises actives sur la coopération décentralisée, des associations ou ONG environnementales, des banques et agences de développement local, des bureaux d'étude et des entreprises intéressés ...

Territoires et forêts solidaires





Nos actions

NB: Les actions ci-dessous décrites sont conduites par la Fédération des Communes forestières de France sur la période 2006-2009. Elles seront progressivement transférées à Territoires et forêts solidaires-Cofor International.

Territoires et forêts solidaires - Cofor International apporte un appui institutionnel aux communes forestières organisées en association dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Ces associations sont bénéficiaires et maîtres d'ouvrage de programmes de création et gestion durable de forêts communales ou sont candidates à ces programmes.

Cet appui s'inscrit dans le processus général de décentralisation mis en oeuvre par les Etats et de transfert aux communes des compétences de gestion des ressources naturelles.

Des relations régulières entre la Fédération des Communes forestières de France et la Conférence régionale des élus du Bas Saint-Laurent se poursuivent depuis plusieurs années. Actuellement elles s'organisent avec la participation du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée

1 . Cameroun

Rappel : La Fédération des Communes forestières de France a accompagné la création et l'organisation de l'Association des communes forestières du Cameroun (ACFCAM) dans un contexte institutionnel favorable puisque la loi forestière de 1994 institue un domaine forestier permanent des communes ; les 2 associations ont signé une convention de partenariat en juin 2006.

En 2007, la Fédération des Communes forestières de France a participé à l'élaboration d'un programme d'appui à la gestion des forêts communales du Cameroun, porté par l'ACFCAM, d'un montant total de 12 million € et cofinancé par le FFEM à hauteur de 1,3 million €. Cette action bénéficie également d'un soutien financier de la GTZ, l'agence de coopération allemande.

Depuis 2008, la Fédération des Communes forestières de France accompagne activement la mise en œuvre de ce programme et appuie son agence d'exécution, le Centre Technique Forestier Communal (CTFC), sur la base d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Participation aux comités de pilotage (2 ans)
- Elaboration et animation de formations à l'intention des élus. *Par exemple : formation aux modalités d'exploitation et de commercialisation des bois récoltés en forêt communale avec 2 sessions au Cameroun en octobre 2009 et une mission de 10 maires de l'ACFCAM en France en octobre 2010.*
- Elaboration de documents-types à l'intention du CTFC : conventions, contrats, organigrammes
- Relations avec les partenaires financiers, techniques et institutionnels de l'ACFCAM. *Par exemple : négociation d'un avenant à la convention de financement du FFEM*
- Elaboration de programmes devant assurer la pérennité du CTFC et asseoir la légitimité de l'ACFCAM. *Par exemple : dossier de financement FEM destiné à cofinancer un programme REDD+ porté par les communes forestières du Cameroun (2012-2016)*

En 2010, le programme soutenu par la Fédération des Communes forestières de France enregistre les résultats suivants :

- **80 communes membres de l'ACFCAM**
- **41 forêts communales (620 000 ha) classées ou en cours de classement**
- **16 forêts communales (404 000 ha) aménagées ou en cours d'aménagement**
- **6 forêts communales en gestion (46 000 m³ exploités en 2008)**
- **5 forêts communales créées par plantation (381 ha)**

L'objectif, fin 2012, est de classer 1,2 million ha en forêt communale, d'en aménager 500 000 ha et de reboiser 1 000 ha.

2 . Bénin



Rappel : La Fédération des Communes forestières de France a signé en mai 2008 une convention de partenariat avec la Communauté forestière du Moyen Ouémé (COFORMO) , créée en 2007 , qui regroupe 5 communes où les forêts naturelles sont fortement dégradées par l'exploitation intense du charbon de bois. Cette initiative politique s'est traduite par l'élaboration conjointe d'un programme d'appui aux forêts communales du Bénin, d'un montant de 13 million €, cofinancé par le FFEM à hauteur de 1 million €.

Ce programme a démarré effectivement en mars 2010 avec la réunion du comité de pilotage inaugural . L'objectif, fin 2013, est de créer 15 forêts communales, de mettre sous aménagement et gestion durable 9 d'entre elles (600 000 ha), de reboiser/enrichir 4 000 ha, d'organiser 5 marchés ruraux du bois gérés par les communes.

L'appui institutionnel de la Fédération des Communes forestières de France à la COFORMO est régi par une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur :

- L'appui institutionnel à la COFORMO

La Fédération des Communes forestières de France a appuyé la COFORMO pour lever les conditions suspensives du financement FFEM : renouvellement du Bureau de la COFORMO, élaboration de son budget de fonctionnement 2009 et 2010, engagement de cofinancement des principaux projets partenaires

- L'organisation de son agence d'exécution

Devant le retard insupportable causé par les procédures de la Banque Mondiale pour recruter cette agence, la Fédération des Communes forestières de France a appuyé la COFORMO pour recruter un coordonnateur sur financement FFEM, dès novembre 2010.

- La construction d'un cadre règlementaire favorable aux forêts communales

La Fédération des Communes forestières de France assiste la COFORMO dans ses négociations avec l'Administration pour l'élaboration de textes stratégiques portant sur l'organisation des marchés ruraux du bois-énergie, le contrat de plan à intervenir entre l'Etat et la COFORMO, la révision du Code forestier.





3. Côte d'Ivoire

Dans la dynamique créée par le 1er Congrès sur les forêts communales de Ouagadougou (CEDEAO-Fédération des Communes forestières de France : juin 2009), les communes de Côte d'Ivoire candidates à la propriété et à la gestion de forêts communales se sont constituées en association en janvier 2010, la COFOR-CI.

Territoires et forêts solidaires-Cofor International apporte son appui à la COFOR-CI dans l'élaboration d'un programme de création de 14 forêts communales et 8 forêts départementales, toutes situées dans la zone de contact forêt-savane où la forêt naturelle est particulièrement menacée. Il est prévu de reboiser 2 000 ha et d'enrichir 5 000 ha dans le cadre d'un projet REDD+, porté par la COFOR-CI et cofinancé par le FEM 5.



4. Burkina-Faso

Toujours dans la même dynamique du 1er Congrès sur les forêts communales de Ouagadougou, les élus déjà impliqués dans la gestion communale des forêts (régions de Ganzourgou et Sablogo), ont décidé de se constituer en associations provinciales.

Territoires et forêts solidaires - Cofor International rédige à l'intention de ces 2 associations, un canevas de la stratégie de développement des forêts communales à Sablogo et dans le Plateau Central, pour pérenniser et s'appropriier les acquis des programmes partenaires (UICN, BAD, BM), élargir le cercle des communes bénéficiaires et élaborer un programme REDD + sur cofinancement du FEM 5.





5. Equateur

La Fédération des Communes forestières de France a noué un partenariat avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et l'observatoire des changements en Amérique Latine (LOCAL) pour apporter un appui institutionnel aux collectivités locales d'Equateur souhaitant assurer la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'investissement forestier. Ce programme est situé dans la Province de Manabi et porte sur un reboisement agro-forestier de 1 500 ha et la mise en défense de forêts très dégradées sur 1 000 ha.

Une délégation d'élus équatoriens a été reçue en France par le Collectif Fédération des Communes forestières de France/Conseil Général Meurthe-et-Moselle/LOCAL (mars 2010) et la Fédération des Communes forestières de France a participé à une mission en Equateur en avril 2010. A cette occasion, le « Consorcio forestal de Manabi » et notre Collectif ont signé une lettre d'intention de partenariat.

A ce titre, le Collectif participe actuellement à l'élaboration d'un programme REDD +, porté par l'association des municipalités d'Equateur (AME) et le « consorcio forestal », sur cofinancement FEM 5.



6. Bassin Méditerranéen

Territoires et forêts solidaires -Cofor International a reçu mandat du MAAP pour co-organiser la « 2ème semaine de la forêt méditerranéenne » qui se tiendra à Avignon en avril 2011, dans le cadre de l'Année internationale des forêts. A cette occasion, Territoires et forêts solidaires - Cofor International animera un atelier sur la gouvernance forestière, réunissant scientifiques, élus et représentants de la société civile.

Territoires et forêts solidaires - Cofor International collabore avec la FAO (Comité silva mediterranea) à l'élaboration d'une fiche-projet FFEM, en complément au projet de gestion durable des forêts méditerranéennes financé par la GTZ.

7. Québec

Depuis plusieurs années des échanges fructueux ont lieu entre élus des communes forestières françaises et élus de la Région du Bas Saint-Laurent.

Ces échanges, soutenus par le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée, la Région Auvergne et la Région Rhône-Alpes, permettent des échanges d'informations et une approche rénovée des questions liées à la gestion forestière.

Les problèmes à résoudre ne sont pas de même nature que ceux rencontrés chez nos amis des pays du Sud. Cependant, au Québec, comme en France et en Afrique, se pose la question de l'associations des collectivités locales à la gestion et à l'exploitation du patrimoine forestier.

La forêt au service du développement local est le thème qui nous rassemble et que nous souhaitons approfondir.

Nos perspectives

Territoires et forêts solidaires - Cofor International a été créé pour renforcer l'activité internationale initiée par la Fédération des Communes forestières de France, au service des collectivités locales forestières et du développement local.

Sa stratégie de développement se décline en 2 axes :

1 . Construire et animer un réseau international d'associations de communes forestières

Le congrès de Ouagadougou coorganisé par la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Fédération des Communes forestières de France (FNCOFOR) a permis l'élaboration d'une stratégie CEDEAO de développement des forêts communales en Afrique de l'Ouest. Cela se concrétise déjà par de nouvelles initiatives portées par les élus : en Côte d'Ivoire et au Burkina-Faso, comme évoqué ci-dessus, mais aussi au Mali et au Sénégal qui sollicitent dès à présent l'appui de Territoires et forêts solidaires - Cofor International pour élaborer des projets pilotes.

L'ACFCAM du Cameroun propose à la COMIFAC de co-organiser début 2011 le 1er congrès sur les forêts communales en Afrique Centrale, sur le modèle de celui de Ouagadougou et dans la dynamique impulsée par l'exemple camerounais ; en effet, un cadre légal et règlementaire favorable se met en place dans plusieurs Etats membres : RDC, Congo et RCA.

Les initiatives de Territoires et forêts solidaires - Cofor International suscitent aussi l'intérêt des élus et pouvoirs publics dans d'autres Etats où la décentralisation de la gestion forestière et le renforcement des communes sont d'actualité : nous avons cité nos contacts en Equateur ; nous sommes également sollicités en Albanie où les très récentes lois de décentralisation autorisent les communes à créer leur propre domaine forestier.

Territoires et forêts solidaires - Cofor International se propose donc de susciter, d'organiser et d'animer un réseau international des associations de communes forestières pour :

- Mutualiser et optimiser l'action associative (formation, appui institutionnel, organisation, adaptations règlementaires,)
- Traduire les conventions de partenariat en programmes de création et gestion durable de forêts communales
- Se faire entendre des pouvoirs publics, des agences de développement, des ONG et des medias.

Pour ce faire, COFOR-International bénéficie d'un appui spécifique du MAEE-DAECT d'un montant de 210 000 € sur 3 ans (2010-2012)

2. Relier des territoires

Territoires et forêts solidaires - Cofor International réunit un solide réseau de communes forestières françaises et des associations d'élus forestiers de différents Etats d'Afrique, d'Amérique et d'Europe.

Cette position inédite permet à COFOR-International de mettre en relation durable des territoires forestiers du Nord et du Sud. Elle lui permet aussi de proposer aux collectivités locales françaises et européennes un cadre institutionnel fiable pour mener des actions de coopération décentralisée avec des communes forestières des PED organisées en association et au bénéfice direct de leur population.

En particulier, COFOR-International peut apporter des garanties déterminantes aux collectivités locales candidates au dispositif de coopération décentralisée proposé par la DAECT-MAEE, dans le cadre de ses appels à projets.

COFOR-International peut aussi exercer cette médiation lorsque 2 collectivités souhaitent se jumeler.

Enfin, COFOR-International peut proposer à des investisseurs, à des entreprises ou à des collectivités, des terres à boiser ou des forêts à restaurer dans les communes forestières partenaires du Sud . Ces puits de carbone forestiers satisfairont aux exigences du marché volontaire ou des compensations – carbone : accord et engagements du pays hôte, sécurité foncière, éligibilité des terres, additionnalité, absence de fuites, durabilité économique, sociale et environnementale, méthodologies de référence.

Jacques PLAN

Immeuble «Le Tertiel»
113. quai Jean Périquier
34070 Montpellier

+33 (0)4 67 85 51 43
+33 (0)6 71 40 12 95

j.plan@fncofor.fr
skype : plan.jacques

Territoires et forêts solidaires



COFOR INTERNATIONAL